

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Roger Claustres - Mention complémentaire - Aéronautique - option avionique

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée professionnel Roger Claustres - Mention complémentaire - Aéronautique - option avionique	Jury par défaut	Tous les candidats	9	61	26	29	

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

- Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du baccalauréat professionnel : aéronautique (toutes options) et aviation générale.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité.
- Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

## Attendus locaux

Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du baccalauréat professionnel : aéronautique maintenance (systèmes ou avionique) uniquement.

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.

Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité.

Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

## Conditions d'inscription

Seuls les candidats scolarisés dans les séries de terminales ci-dessous, ou titulaires d'un baccalauréat de ces séries, sont autorisés à s'inscrire :

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option avionique

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option structure

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option systèmes

Série Professionnelle, spécialité Aviation générale

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette mention complémentaire est la suite indispensable au Bac professionnel Aéronautique option Avionique.

Elle permet au titulaire de ce bac pro et de cette mention de s'intégrer dans une entreprise aéronautique PART 145 et viser, à court terme, la licence PART 66.

Ce certificat de formation de base est reconnu dans tous les pays d'Europe.

Le lycée Roger Claustres est certifié PART147.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Utilisation du module d'aide à la décision

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les résultats en enseignement professionnel, Maths-sciences et en anglais sont déterminants. L'attitude et les appréciations liées aux PFMP

également.

L'attitude en cours : sérieux et investissement - respect des enseignants, est l'élément retenu pour faire la différence.

Les candidats doivent peaufiner leur fiche avenir, faire valoir leur connaissance du milieu, notamment de la PART 147, et l'envie de travailler dans ce domaine.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Diplôme	titulaire d'un bac professionnel aéronautique option systèmes ou avionique	Être obligatoirement titulaire d'un bac professionnel aéronautique option systèmes ou avionique	Essentiel
	Motivation	Motivation et sérieux du dossier scolaire	Appréciations du conseil de classe et du chef d'établissement. lettre de motivation.	Essentiel
	Assiduité	Assiduité et implication dans la scolarité	Nombre de journées d'absence. Appréciations	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Titulaire baccalauréat professionnel maintenance :aéronautique systèmes ou avionique. Compétences travail en équipe pour démarche de projet. Compétences adaptation environnement industriel, comprendre et respecter règles de fonctionnement et sécurité. • Mobiliser compétences expression écrite et orale y compris en anglais : communiquer et argumenter	Avis conseil de classe et chef d'établissement. Résultats scolaires. motivation pour la formation. Assiduité et implication. Provenance des élèves : bac pro maintenance aéronautique uniquement.	Essentiel
Savoir-être	Assiduité et implication dans la scolarité	Assiduité et implication dans la scolarité et en PFMP	Appréciations du conseil de classe et du chef	Très important

			d'établissement. Bilans PFMP	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Cohérence du parcours. Motivation et qualité du dossier.	Connaissance du milieu professionnel. participation aux JPO. Lettre de motivation et fiche avenir. Stages.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Préparation ou titulaire BIA ou CAEA	Réussite au BIA ou CAEA	Important

**Signature :**

Anne LACHAUD,  
Proviseur de l'établissement Lycée professionnel Roger  
Claustres